

NETTE AVANCE TRAVAILLISTE

LES NOUVELLES

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

• Votre Journal du Vendredi •

لِقَوْلِ رَبِّنَا

ADMINISTRATION
Passage Chérif - Tél. 20212

3ème Année (Nouvelle Série) No. 8 - 24 FEVRIER 1950 - 4 Pages 10 m/m

REDACTION
20, Salah El Dine - Tél. 20269

LE LABOUR SUR DE VAINCRE MAIS LES CONSERVATEURS ESPERENT DANS LES VOIX DES REGIONS RURALES

Les derniers chiffres

LONDRES, 24 (R.) — Les Travailleurs menaient par 61 sièges quand les opérations de dépouillement ont été provisoirement suspendues ce matin, une fois connus les résultats de 266 circonscriptions.

Le dépouillement des 354 circonscriptions restantes aura lieu dans la journée.

La position des partis est la suivante:

Travailleurs	163
Conservateurs et alliés libéraux	102
Libéraux	1
Communistes	1

Sur la base des résultats de la nuit, les gains et les pertes s'établissent comme suit:

Travailleurs	2 gains	21 pertes
Conservateurs	22 gains	1 perte

La répartition des voix dans les circonscriptions dont les résultats ont été déjà annoncés, est comme suit:

Travailleurs	6.179.751
Conservateurs	5.395.092
Libéraux	1.092.919

La participation électorale a été très élevée et a atteint presque 85 0/0 contre 75 0/0 aux élections précédentes.

Les candidats élus

Londres, le 24 (R.) — Le premier membre du Cabinet à être réélu a été le ministre de l'Instruction Publique, Georges Tomlinson.

Mais sa majorité a été réduite de plus de 2.500 voix et il n'a obtenu que 11.100 voix.

M. Clement Attlee a été réélu dans sa circonscription de Londres avec une majorité de 12.107 voix sur son concurrent conservateur.

Le Chancelier de l'Echiquier a été aussi réélu dans la circonscription du sud-est de Bristol, par une majorité de 16.803 voix contre le candidat conservateur.

Le ministre des affaires étrangères, Ernest Bevin a été réélu à Londres, circonscription de l'Est de Woolwich.

Le ministre des Travaux Publics travailliste, Charles Dickey a été élu à Londres, à la forte majorité de 24.668 voix.

M. B. Hynd, ex-ministre pour les affaires allemandes au ministère des affaires étrangères de M. Bevin, a été réélu par une majorité de 18.541 voix.

Un autre ministre réélu est celui du Travail et du Service National, Georges Isaacs (travailliste) dont la majorité dans la nouvelle circonscription de Southwark, — quartier pauvre de Londres, — a été de 22.378 voix.

M. Philippe Noel-Baker, secrétaire d'Etat travailliste des relations avec le Commonwealth a gagné dans sa nouvelle circonscription avec une majorité de 12.900.

Le ministre de l'Approvisionnement, Georges B. Strauss a gardé son siège par une majorité de 12.046 voix. Ses adversaires étaient C. E. Jordan

Les candidats défaits

Londres, 24 (R.) — Un des plus grands coups porté aux travaillistes a été la défaite, par 31 voix seulement, de M. Arthur Creech-Jones, le ministre des colonies, à Shipley, Yorkshire. La marge était si étroite qu'on comptait une seconde fois les bulletins.

Le vainqueur, Victor G. Hirst (conservateur) eut 18.390 voix contre 18.309 au ministre travailliste.

En 1945 Creech-Jones avait eu une majorité de 7.930 voix.

M. D. N. Pritt, brillant avocat qui siège au dernier parlement comme travailliste indépendant a été défait à Hamme-nuth, Londres, par le candidat officiel des travaillistes, M. R. Tomney.

M. Pritt a été expulsé du parti travailliste il y a plusieurs années parce que ses opinions sur le communisme étaient en contradiction avec celles du parti.

Randolph Churchill, fils du leader conservateur Winston Churchill a été défait par le propagandiste travailliste Michael Foot, à Devonport, Plymouth, par près de 3.500 voix.

Sir Frank Soskice, avocat-général travailliste, 77 ans, a été défait dans sa nouvelle circonscription de Bebbington, Cheshire, par son concurrent conservateur, qui eut une majorité de 3.219 voix.

Le troisième candidat était Henry G. White (libéral).

Philippe Piratin, l'un des membres communistes du parlement, a perdu son siège en subissant une défaite écrasante des mains de son concurrent travailliste W. J. Edwards (travailliste) qui obtint une majorité de 27.237.

Les autres candidats comprennent le lieutenant-commandant M. Solomon (conservateur).

John Jacob Astor, qui se pré-

Libéraux et communistes complètement éliminés

Le ministre des colonies a été battu

LONDRES, 24 (R.) — Le siège central du parti travailliste a prétendu aujourd'hui à l'aube que le gouvernement de M. Clement Attlee était certain de revenir au pouvoir.

Les résultats de 254 circonscriptions sur un total de 625 sont de 158 sièges aux travaillistes, 95 aux conservateurs et parti libéral allié et 1 siège aux Libéraux.

Mais les conservateurs insistent qu'ils ne sont pas encore battus.

LES ESPOIRS CONSERVATEURS

Londres 24 (R.) — Avec les travaillistes arrivant en tête dans les circonscriptions principalement industrielles, les conservateurs placent leurs espoirs en les régions rurales traditionnellement de droite pour lesquelles on a commenté ce matin à compter les bulletins.

La seconde élection britannique depuis la guerre est devenue un duel entre socialistes et Tories, à mesure que les résultats arrivaient la nuit dernière et 10 à ce matin, enlevant tout espoir aux Libéraux d'un retour au pouvoir.

De même que la campagne électorale, les premiers résultats ont provoqué peu de surprises. Même les foules qui encombraient le West End de Londres, se sont réduites à un petit nombre d'enthousiastes bien avant que tous les résultats de la nuit aient été annoncés sur des panneaux gigantesques dans les rues.

Deux ministres, de second rang ont été réélus, mais trois autres ont été défaits.

PRUDENCE

A 4 heures du matin, un porte-parole conservateur a dit:

« Il serait sot d'arriver à des conclusions quelconques en base des résultats connus jusqu'ici. »

Les premières éditions de la presse ont annoncé que les députés dans leurs bureaux commentaient sur les chiffres partiels des élections.

La grande manchette du journal travailliste « Daily Herald » est typique de cette attitude: « Jusqu'ici... le front tient. »

Le « Daily Express » conservateur, a mis: « Les socialistes s'accrochent. »

Le journal libéral « News Chronicle » a mis en manchette: « Les premières victoires vont aux travaillistes. »

LES RESULTATS DEFINITIFS

Londres, 24 (R.) — On s'attend à connaître presque tous les résultats définitifs vers 6 heures ce soir (GMT).

Les travaillistes ont déjà atteint le minimum de nombre de sièges considéré nécessaire, ce soir, pour assurer une victoire socialiste, a dit à Reuter M. Morgan Phillips, secrétaire général du parti.

« Nous avons eu confiance en le succès dès le début, a-t-il dit, et nos espoirs ont été réalisés. »

« Nous avons pris une avance substantielle et nous attendons aujourd'hui de bons résultats des régions minières de Durham et de Glamorgan, d'Ecosse, et même des districts agricoles. »

Un porte-parole conservateur a dit d'autre part: « Nous gardons une très bonne chance de

sentait comme candidat au siège de sa mère, Lady Astor, comme conservateur, a été défait par Mme L. Middleton (travailliste), qui l'emporta par une majorité de 924 voix. Le troisième candidat était le libéral K. Major.

Arthur Henderson (travailliste) ministre de l'Air, a été élu à la majorité de 18.896 voix contre le major R.P.J. Barnes (cons.) et A. Yates (libéral).

Mme Eveline Hill, une veuve de 51 ans, avec trois grands enfants a été élue au Parlement. Appartenant au parti conservateur, elle remporta son siège dans la nouvelle circonscription de Wythenshawe à Manchester.

M. Duncan Sandys, gendre de M. Churchill a été élu à Streatham, rentrant ainsi dans la Chambre des Communes dont il avait été exclu lors des élections de 1945.

M. Duncan Sandys est vice-président de la section britannique du Mouvement européen.

Il n'a jamais été dans l'intention de l'Egypte de compromettre ses relations avec la Suisse

(De notre rédaction du Caire)

Ainsi que nous l'avons dit, il a suffi d'un simple appel au bon sens pour dissiper le malentendu égypto-suisse à certains avaient voulu donner une tournure dramatique.

Néanmoins l'alerte n'aura pas été inutile, et elle comporte en elle-même des suites qui de l'avis des milieux autorisés du Caire, ne doivent pas être oubliés dans l'intérêt même des relations de l'Egypte avec l'étranger.

L'on exprime généralement l'avis que la Suisse, dans ce incident, a joué le rôle d'un symbole, et qu'il n'a jamais été dans l'intention du gouvernement en protestant au sujet de Bern contre l'attitude de peu courtoise de certains journaux suisses, de compromettre des relations traditionnellement excellentes avec un des pays les plus évolués du monde. En fait, dans d'autres pays européens, et aux Etats-Unis, une certaine presse a cru bon de sensationnaliser des informations d'intérêt spécifiquement égyptien, de les pressurer, de les exploiter, de les étaler avec une évidente mauvaise foi, ne visant qu'à émonstrier le goût de scandale du public et pousser ainsi leur vente. Cette presse est une plaie dans tous les pays du monde. La protestation égyptienne aurait pu être adressée avec la même validité aussi bien à Washington qu'à Londres. Elle fut transmise à Bern car le hasard a voulu que l'ensemble de la presse la moins représentative de ce pays se soit mise à broder sur un thème à scandale, enjolivé comme de coutume de savantes inventions.

L'on nous affirme que la protestation égyptienne ne visait nullement ni le gouvernement ni le peuple suisses, mais qu'elle n'était que le résultat d'une mauvaise humeur bien compréhensible à l'égard de cette « presse jaune ».

Que l'on s'imagine, par exemple, la presse égyptienne se livrant à des commentaires fanatisés et diffamatoires avec persistance contre la Suisse, dans le simple but de créer du scandale qui, comme on le sait, rapporte bien à la presse à sensation. Toute protestation suisse aurait été amplement justifiée. La liberté de la presse est une chose et l'abus de cette liberté en est une autre. Des lois existent d'ailleurs dans la plupart des pays du monde libre permettant la poursuite des journaux scienti-

Un article du «Times» sur les relations anglo-égyptiennes

Londres, 24 (R) — Le «Times» dit aujourd'hui: « En étudiant séparément le large champ de leurs intérêts communs dans la sécurité du Moyen-Orient, la Grande-Bretagne et l'Egypte pourraient trouver un nouveau point de contact dans les questions du Soudan et de la zone du Canal qui les divisent depuis longtemps. »

Le premier ministre Nahas pacha « n'a rien perdu de sa vitalité presque légendaire et de son énergie, malgré les années qui ont passé », dit le «Times». Mais il montre maintenant « un esprit de conciliation envers les chefs de l'opposition et ceci pourrait ren-

ATTENTAT CONTRE LE PARLEMENT FINLANDAIS

Helsinki, 24 (AFP) — La police finlandaise a appréhendé hier l'auteur de l'attentat à la dynamite contre l'immeuble du Parlement, le 14 février. Il s'agit d'un aliéné: Gustav Ekroos, dont l'acte est dépourvu de toute signification politique, ce dernier s'étant plaint à plusieurs reprises d'entendre son prénom, Gustav, fréquemment cité à la radio.

L'envoi d'un marteau dans les fenêtres de l'édifice qu'occupe la Radiodiffusion n'ayant pas mis fin à ce qu'il considérait comme une persécution morale, Ekroos décida alors de frapper « plus haut », et c'est ainsi qu'il a amené à « faire sauter le Parlement ».

Les bombardements aériens ont tué 750.000 Allemands

Hambourg 23 (AFP) — 750 mille Allemands ont été tués pendant la guerre au cours des bombardements aériens, annonce l'association pour l'entretien des cimetières militaires allemands.

L'association précise d'autre part qu'en France se trouvent 200.000 tombes de soldats allemands, en Belgique 45.000, au Luxembourg 20.000, en Italie 100.000, en Autriche 20.000 et en Allemagne occidentale 300.000.

LE TRIBUNAL DE ROME SE PRONCERA LE 15 MARS PROCHAIN SUR L'HERITAGE DU ROI VICTOR EMMANUEL

A qui seront attribués les bijoux de la couronne ?

Les plaidoiries du procès relatif à la dévolution du patrimoine de la Maison de Savoie en Italie, a été renvoyée à l'audience du 15 Mars prochain, en Chambre du Conseil. C'est la décision qui a été prise à la dernière audience, après l'examen de l'exception soulevée par Me Arias, Avocat du Contentieux de l'Etat, qui avait demandé aux juges que l'action fut déclarée irrecevable, pour défaut de paiement de la part des héritiers revendiquants, de l'impôt successoral.

L'exception a été résolue dans la meilleure des façons: les héritiers de la Maison de Savoie ont disposé pour que cet impôt soit réglé. Hier, au effet, Me Carlo D'Amelio et Giovanni Andrea Serrao ont comparu devant le Tribunal en exhibant un reçu du bureau des impôts successoraux, duquel il résultait que les héritiers de Victor Emmanuel III, avaient payé la veille à 8 heures 30 du matin, la somme de 19 millions et 278.000 lires, comprenant aussi l'amende. Les avocats des Savoie relèveront cependant qu'ils avaient réglé l'impôt dans le seul but d'éviter des discussions inutiles, étant donné qu'à leur avis que la perception de cet impôt ne peut qu'être subordonnée à la prise de possession des biens successoraux, prise de possession qui n'avait pas eu lieu en l'espèce.

Quant au fond du procès, il donna lieu à un autre incident, au sujet d'un avis favorable à la thèse des Savoie qui aurait été donné par l'Avocat du Contentieux, dont le Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances aurait fait état en répondant à une interrogation à la Chambre.

Me Carlo D'Amelio, interrogé par son adversaire sur le point de savoir par quel moyen il aurait pris connaissance de cet avis, répondit qu'un petit oiseau bleu l'avait apporté sur sa table de travail, en pénétrant par la fenêtre ouverte, ce qui provoqua l'hilarité générale.

L'on connaît le point culminant de la question qu'il s'agit de juger.

Les dispositions de la nouvelle Constitution républicaine qui prévoient la confiscation du patrimoine des Savoie ainsi que son aliénation, n'étant devenues exécutoires que trois jours après le décès du Roi Victor Emmanuel peuvent-elles être appliquées en tant qu'elles déclarent nulles les aliénations du dit patrimoine consenties même à une date antérieure? En d'autres termes, le décès et la dévolution héréditaires, peuvent-ils être assimilés à un acte volontaire d'aliénation, interdit par le texte?

La question, à notre avis, ne nous paraît point douteuse, car pour priver les Savoie de leur patrimoine, il faudrait retenir que le roi est décédé intentionnellement trois jours avant l'entrée en vigueur de la Constitution, pour faire du tort à la République... ce qui est évidemment absurde!

Mais une autre question vient de surgir au sujet de la détermination de l'axe successoral. Devra-t-il ou ne devra-t-il le point comprendre les bijoux de la Couronne? Il résulte, en effet d'un procès-verbal de dépôt dressé par les représentants de la Banque d'Italie et par le représentant de la Maison Royale, Falcone Lucif-

ero, avec l'assistance de Me Anselmi le 5 Juin 1946, que le roi Humbert II avait décidé de confier à la Banque d'Italie, pour être gardée à la disposition de qui de droit, les objets précieux qui représentent les bijoux de la Couronne. En quoi consistaient ces bijoux?

En un diadème à onze rangées de brillants, traversé par une rangée de 64 perles. Le poids des brillants était de 1167 grains, et les trois grains formaient un carat. La valeur minima de ces brillants du grand diadème, varie entre 40 et 160 millions de lires. Le diadème mentionné en outre deux bracelets de 1043 brillants, un nœud à sept rangées avec brillant central rose, composé de 679 brillants; un collier de chien de 119 brillants, des fleurs, des broches, des épingles et des parures en brillants, le tout évalué à plusieurs millions de lires.

C'est aussi sur le sort de ces bijoux qui — paraît-il — auraient été offerts à l'Etat par Victor Emmanuel II pour payer les frais de la guerre mondiale lors de la bataille de Novare, mais que le Ministre Cavour aurait refusé, en laissant la jouissance à la Maison de Savoie, que le Président Frangipane, du Tribunal de Rome devra statuer incessamment.

(Lire en page 4 d'autres détails)

TENSION ENTRE LA HONGRIE ET L'OCCIDENT

Budapest, 23 — (AFP) — Le gouvernement hongrois a remis aujourd'hui aux légations des Etats-Unis et de Grande-Bretagne une note verbale conçue en termes sensiblement identiques et dans laquelle il suggère, en substance:

1) que les légations des Etats-Unis et de Grande-Bretagne edont le personnel est infiniment plus important qu'avant la guerre, réduisent leur personnel;

2) que les deux légations citent les conséquences logiques du fait que le procès Vogeler a mis en lumière la part prise par divers membres de ces légations, aux activités criminelles de Vogeler et Sanders;

3) que les deux gouvernements reconsidèrent les mesures de représailles qu'ils adoptèrent pour protester contre les arrestations de Vogeler et Sanders, arrestations qui sont apparues dument justifiées.

Pour l'encouragement du tourisme au Liban

Beyrouth 23 (AFP) — Une réduction de 20 0/0 sur les prix des transports en faveur des estivants a été décidée au cours d'une réunion tenue au Commissariat au Tourisme, en présence de représentants des compagnies maritimes et aériennes.

D'autre part, la commission permanente des relations économiques, poursuivant l'examen des mesures destinées à l'encouragement du tourisme et de l'estivage, a adopté les résolutions suivantes:

1) Abolir la prime de 60 livres et encourager l'estivage par la réduction des tarifs des hôtels et l'amélioration du service dans les hôtels.

2) Abandonner le projet relatif à l'institution de la livre touristique.

LE ROLE DE M. CHURCHILL

Manchester 24 (R) — Le « Manchester Guardian » écrit aujourd'hui que, quel que soit le résultat final, ces élections ont été les « élections de M. Churchill ».

« Il a dominé, de la tête et des épaules tous les hommes de son parti et a donné un sens et une direction à la campagne électorale. »

« Toutes ses tentatives n'ont pas réussi, mais son esprit étincelant et ingénieux a four-

ni des indications à tous les candidats, par douzaines. Quoique l'on puisse penser de ses opinions, il a accompli un magnifique effort. »

Le journal libéral ajoute: « La campagne du gouvernement a été aussi habilement menée. »

« La tournée électorale du premier ministre a eu des qualités attrayantes. Sa simplicité a impressionné d'une manière très personnelle. »

« Mais dans ses discours, M. Attlee s'est à peine dégage du prosaïsme. »

NOUVELLE GREVE DANS LA METALLURGIE FRANÇAISE

Paris, 23 (AFP) — De nouvelles entreprises ont été touchées aujourd'hui par la grève, à la suite des consultations organisées par les différents syndicats. Selon le groupement patronal de la Métallurgie, 77 établissements sont en grève, environ 35.000 personnes ont cessé leur activité au cours de la journée.

Le groupement patronal des métaux a estimé à 110.000 le nombre total des grévistes qui cessent le travail en fin d'après-midi.

Le conseil d'administration du groupement patronal réuni cet après-midi, a confirmé à nouveau sa position de vendredi dernier, et a indiqué que le groupement restait à la disposition des syndicats pour qu'ils précisent l'objet de leur demande d'entrevue présentée hier.

VERS UN ARRÊT COMPLET DU METRO PARISIEN ?

Paris, 23 (AFP) — Les représentants des syndicats du métro de Paris ont décidé aujourd'hui de consulter leur personnel sur l'éventualité d'un arrêt complet du travail.

Selon les syndicats, le ministre des Transports aurait répondu à leur « demande d'acompte de 3000 francs par mois pour tout le personnel qui s'agissait d'un problème du gouvernement auquel il ne pouvait pas répondre et qu'il envisageait la possibilité d'autoriser le conseil d'administration de la Régie autonome des transports parisiens à étudier le problème pour avis. »

PIERRE DELRIEU CONDAMNE A MORT PAR CONTUMACE

Paris, 23 (AFP) — L'avocat général Pierre Delrieu a été condamné cet après-midi à mort par contumace par la cour de justice de Paris.

Delrieu, en fuite depuis 1944, avait été détaché au tribunal d'Etat créé en 1941. A ce titre, il poursuivait les patriotes avec beaucoup de zèle. Il requit notamment la peine de mort contre les militants communistes Raymond Woog et René Guyot, qui furent qu'iloutinés, ainsi que contre Collette, auteur de l'attentat contre Pierre Laval.

Selon l'exposé des faits, Delrieu « se préta de plein gré aux exigences d'une politique fondée sur la victoire de l'Allemagne. »

Tchang-Kai-Chek reprendrait ses fonctions

Hong-Kong, 23 — (AFP) — L'agence « Central News » annonce de Taipei que le comité central permanent du Kuomintang a adopté une résolution demandant au généralissime Tchang-Kai-Chek de reprendre ses fonctions de président, pour répondre aux vœux du peuple chinois.

Le traité signé entre l'URSS et Mao-Tse-Toung a été examiné également au cours de la réunion du comité.

D'autre part, l'agence « Central News » apprend de source digne mis en grève à Changhai, contre de foi que 20.000 ouvriers se sont l'oppression communiste. »

LES SOVIETS N'ATTAQUERONT PAS LES PREMIERS

Washington, 24 (R.) — M. George Kennan, conseiller en chef au Département d'Etat sur les relations américano-soviétiques, déclare dans un article publié dans le « Readers Digest » qu'il est peu probable que la Russie se prépare à une prochaine offensive militaire contre le monde occidental.

M. Kennan qui a démissionné de son poste de Chef du Bureau de préparation de politique au Département d'Etat, a déclaré que les chefs russes croient que la chute du capita-

lisme est inévitable.

« Ils feraient n'importe quoi pour éviter cette chute, mais ils ne voudraient pas mettre en danger d'une manière plus grande la sécurité de la citadelle mondiale du communisme en URSS », a dit M. Kennan. Toute agression serait « une aventure risquée et sans résultat » pour l'Union Soviétique.

La guerre totale, a dit M. Kennan « est devenue potentiellement un suicide moral et les maîtres du Kremlin, contrairement à Hitler et aux Japonais, ne sont pas enclins au suicide. »

Aujourd'hui

Vendredi 24 Février 1950 55ème jour de l'année

SAINT MATHIAS

MOHAMED ALY. Tél. 25106. Ce soir à 9 heures grande première de la Troupe Lyrique Italienne dans: « Lucia di Lammermoor » de Donizetti, avec Maria Erato, Beniamino Gigli, Gino Orlandini, Ettore Bastianini. Au pupitre le Mo Vincenzo Bellezza.

CONFERENCES

AU LYCEE FRANCAIS à 7 heures 15 p.m. conférence par le Prof. René Leriche sur: « Le Médecin devant la douleur », sous les auspices de M. Jean Filhol, Consul Général de France. Le public est cordialement invité.

AU BRITISH INSTITUTE, à 7 heures p.m. conférence en anglais par Mlle F. Adams O. B. E. sur: « Le système éducatif français comparé à l'anglais ».

A L'EGYPTE - EUROPE à 7 heures p.m. conférence en français par le Dr. Abdel Hamid Metwally, sur: « Le problème d'un gouvernement mondial ».

CINEMAS

ROYAL - Tél. 26329 - « The Dangerous Age » avec Myrna Loy et Roger Livesey. SERIAL - Tél. 21233. (2ème Semaine) « Rebecca » avec Laurence Olivier et Joan Fontaine.

ALHAMBRA Tél. 29054 - « Le Vie Del Peccato » avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: « Attractions et Orchestre Sur Scène ».

AL CHARK Tél. 20231 - « Elephant Boy » avec Sabu. PLAZA - Tél. 20822 - « Tycoon » avec John Wayne. Aussi: « Border G-Man » avec George O'Brien.

GOSMO Tél. 22909 - « Saheb Balaïn » avec Mimi Chakf et Bichara Wakim. Aussi: « The Lone Star Trail » avec Johnny Brown.

LA GAITE - Tél. 71225 - « Désire Me » avec Greer Garson. Aussi: « The Crimson Key » avec Kent Taylor.

SPORTING PALACE - Tél. 71089 - « Darbat El Kadar » avec Yousef bey Wahby. Aussi: « Both Barrels Blazing » avec Charles Starret.

METROPOLITAN - Tél. 71682 - « Toto Al Giro d'Italia » avec Issa Barziza. Aussi: « Heart Of The Golden West » avec Roy Rogers.

DANCING MUSIC-HALL

AUBERGE BLEUE - Tél. 27829 22889 - Relâche pour réaménagement.

NIGHT-CLUB SAN STEFANO. Colette Mairs, l'ensemble Tiziane Corriu, Brantio P. rez, Carmen Maratita et Antonio Rita Ray et Adrien Pech.

ARLTON - Tél. 26379 - Ce soir, débuts du ballet « Les Etoiles de Paris » dans « Parade de beautés ».

RAVE DU SUMMER - Tél. 60700 - Tous les Soirs. Dîner Dansant avec Spectacle.

ABANA - Dîners dansants avec Bibi et son orchestre et le pianiste Stéphane.

RADIO

Poste principal. Midi - Variétés. Midi 30 - Cinq siècles de musique française. MARC ANTOINE CHARPENTIER. 1 h. p.m. - Les refrains de tous les jours.

Poste alternatif. 7 h. 15 p.m. - Ahmed Ebeid et son orchestre. 8 h. p.m. - Les refrains que vous aimez. 9 h. p.m. - Concert de l'Orchestre de Vienne.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Communiqué par M. Nicolas Ayac, officier-diplômé, 11 Bd. Saad Zaghloul, Tél. 28025, Alex.

Le 24 février 1950 à 10 h. a.m. Thermomètre: à l'ombre 17. Hygromètre: au soleil 24. Hygromètre: humidité 79%. Pression atmosphérique 763 mll. Prédiction du temps Beau.

Durant les dernières vingt quatre heures, le thermomètre a marqué à l'ombre: Maxima 20, minima 14, maxima au soleil 28. Soleil: lever à 6 h. 32, coucher à 5 h. 57. Pleine lune le 4 mars.

Les services météorologiques du ministère de la Guerre annoncent qu'une dépression venant de Crète s'approche de l'Egypte. Le temps à Alexandrie aura tendance à se gâter dans l'après-midi ou la soirée.

POUR LA STATUE DU ROI FOUAD

Un train spécial est arrivé, hier, en gare d'Alexandrie, transportant cent quarante pierres de taille d'Assouan pour servir au socle de la grande statue du Roi Fouad qui sera érigée Place de la Gare de Bab El Guédid (ou de Kom El Dick), près de la ligne actuelle des trams de Mohammed bey qui sera enlevée et placée autour du jardin municipal, du côté du dispensaire Maher pacha.

LE MONDE ET LA VILLE

AU PATRIARCAT GREC ORTHODOXE: S.B.D. Christophoros l'est parti hier par la voie des airs pour Athènes invité par Sa Beatitude Mgr. Spyridon, Archevêque d'Athènes de toute la Grèce. Le séjour de Sa Beatitude sera bref. Il est accompagné de S.E. Mgr. Parthenios Métropolitite de Peluse et du T.R.P. Parthenios, Secrétaire en Chef du Patriarcat.

L'Union des Bibliothécaires de Grèce a élu le Dr. T. D. Mosconas, Bibliothécaire Patriarcal, comme Membre Correspondant.

AU FOYER DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE: A la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue par les Membres du Foyer de la Jeunesse Catholique, le Jeudi 16 Février 1950, pour le renouvellement partiel du Comité, celui-ci s'est réuni le Lundi 20 Février pour la constitution de son Bureau.

Ont été élus: M. Charles A. Geahel, Président, M. Antoine J. Hawara, Vice-Président, M. François Rathle, Secrétaire, M. Georges Panayotti, Trésorier, M.M. Michel Arida, Pierre Maksud, Georges Attalah, Antoine Naassan, Edgard Dah rouge, Raymond Gohargui, trésoriers.

Au Foyer de la Jeunesse Catholique, rue de Busiris, le Lundi 27 février à 7 h. 30 p.m. conférence par M. Caram Cassary sur: « Les Poètes Soldats (1914-1918) ».

CERCLE SAINTE CATHERINE: Les membres du Cercle Sainte Catherine et leurs familles sont cordialement invités à une réunion intime qui aura lieu dans les salons du Cercle le samedi 25 à 6 heures p.m. Cette réunion prendra fin à 9 heures 30 p.m.

GRUPEMENT DES ANIMÉES FRANÇAISES. Lundi 27 février à 7 heures: Conférence, par M. Bernard Guyon, titulaire de la chaire de Littérature Française à l'Université Fouad Ier. « Balzac Poète ».

Mardi 28 février à 7 heures: Conférence-débat par Messrs. Roland Barthes et Danilo Meinschad, sur: « Défense et illustration du film français ». (Les amis du film français sont cordialement invités).

Mercredi 1er mars à 7 heures: Conférence, M. Pierre Lyautey « La Destinée de Vienne et de l'Autriche et le sort de l'Europe ».

LES PASSAGERS D'AIR FRANCE: Parmi les passagers arrivés au Caire par le Constellation F.BAZO du 21.2.50 a noté: M. Polier, M. Garrigue, Erer Barraud, M. Arsis, Mme Atinsky, M. Omac, M. Reis, M. Ciourel, M. Marchand, M. Garnier, M. Luchaire, M. Gosselin, M. Jabez, M. Brulard, M. Francisco, M. Weil, M. Peske, M. Morcoj, M. Buluz, M. Shaffan, M. Bâtias, Mlle Labey, Mme Lemaire, M. Lemaire, M. et Mme Rousseau, M. et Mme Meyer, M. et Mme Najar et leurs deux enfants, Mlle Vacher, M. Ouch.

PASSAGERS ARRIVES PAR L'AVION DE L'HELIAS: M. G. Chryssostomidis, M. N. Magakis, M. S. Moundoulas, M. St. Georgakis, M. M. Maronitis, M. Papadopoulos, M. Makridis, Mme Ida Christodoulidis, M. Al. Arkanonis, M. Elias Pavlidis.

Passagers partis par l'avion de l'« Helias »: MM. St. Turini, M. Hardou, MM. Ouranis, et Mlle Sophie Coneka.

Le prof. Krauss dirigera, à Paris, un orchestre avec Yehudi Menuhin comme soliste

Après son triomphal séjour à Alexandrie et au Caire, le prof. Klemens Krauss partira le samedi 11 mars par l'« Esperia » en même temps que la troupe d'Opéra. M. Klemens Krauss dirigera à Paris un orchestre symphonique allemand avec comme soliste, le célèbre violoniste Yehudi Menuhin. Ce sera le premier orchestre allemand dirigé par un chef d'orchestre autrichien, qui se fera entendre à Paris après la guerre.

Les galas de "La Réforme Illustrée" PLUS DE PLACES POUR LE RECITAL BECHI

Hier matin à 10 heures, les guichets pour le recital Bechi ont été ouverts au public. Une queue de plusieurs centaines de personnes qui se prolongeait jusqu'aux Magasins Singer, de l'autre côté de la rue, les prit d'assaut avec un enthousiasme de sauterelle. A la clôture des guichets il ne restait plus que dix fauteuils, deux baïnettes et douze mezzanines de disponible.

Ajoutons que plusieurs personnes ayant pu - grâce à notre initiative - se procurer pour P.T. 38 la joie d'entendre Gino Bechi, organisèrent une manifestation spontanée aux cris de « Vive la Réforme Illustrée ! » Nous les remercions de tout coeur, tout en déplorant le sort des retardataires qui se verraient privés de ce régal. Mais que pouvions-nous faire de plus ?

Réduction du tarif des télégrammes les vendredis et jours fériés

On sait que par une singulière inspiration, l'Administration impose, depuis plusieurs mois, le paiement d'un tarif double pour les dépêches expédiées les vendredis et jours fériés.

Le Conseil supérieur des chemins de fer a décidé, hier, d'annuler cette mesure que rien ne justifiait.

BILLET DU VENDREDI

JOUER OU NE PAS JOUER

That is the question. Les cartes sont définitivement entrées dans nos moeurs. On ne nous invite plus à passer une soirée à discuter de littérature, de poésie ou de musique. On invite « pour faire une partie ».

Que ce soit pour une canasta, pour un pinacle-colonne ou pour un bridge, il faut savoir cartonner sous peine de passer pour un rustre ou un paysan du Danube. « Chère amie, je vous présente M. X... un charmant garçon. Mais, dès que M. X... a le dos tourné, la chère amie se penche et demande à la personne: « Ce M. X... sait-il jouer au bridge ? »

Il est absolument inutile d'avoir des titres universitaires, de posséder un tempérament d'artiste, d'être un fin lettré, un critique d'art éminent... Tout ce que l'on vous demande, de nos jours, c'est: « Vous jouez à la canasta ? Et si d'aventure vous secouez la tête en murmurant des regrets, vous sentez peser sur vous un regard de commisération. Si l'on vous invite à dîner, gardez-vous de vous hâter d'accepter et demandez toujours par prudence: « Et après dîner? qu'est-ce qu'on fera ? »

Neuf fois sur dix, la maîtresse de maison aura préparé dans le salon, des petites tables où - nouvelle Iphigénie - l'invité sera mené de gré ou de force une fois qu'il aura ingurgité les fameuses « perles du Yemen ».

Pour éviter aux nouvelles générations des déceptions cuisantes, je propose que dans les collèges et les lycées on institue dorénavant des cours de bridge et de scolonomie... Il est probable que les jeunes en tireront plus de profit que de leur peau d'âne. GEO.

LES CONFERENCES

Les fonctions du tourisme

Mercredi soir, le Doct. Mario Monti, sous-directeur général de la « C.I.T. » (Compagnia Italiana Turismo) a donné une conférence des plus intéressantes sous les auspices et dans le siège de l'Association « Egypte-Europe ».

L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, qui au nom de la « C.I.T. » d'Alexandrie - a développé par quelques mots très efficaces et très bien dits le rôle du tourisme italo-egyptien et la valeur du message que ce représentant du mouvement touristique mondial allait nous communiquer.

En prenant ensuite la parole qu'il devait garder pour plus d'une heure, le Doct. Mario Monti commença par nous faire part de ses impressions personnelles qui le frappèrent lors de son arrivée à Alexandrie, cette ville, nous dit-il, qui était avec Rome le berceau de la civilisation méditerranéenne, qui a un si vaste patrimoine spirituel à communiquer. En rendant ensuite hommage au Bureau du tourisme du gouvernement égyptien dont il est l'hôte et qui a manifesté à son égard des attentions qu'il ont profondément touché, l'orateur rentre dans le vif du sujet en se livrant dans un verbe d'une extrême élégance et avec un art oratoire des plus remarquables à ce que nous pourrions dénommer la philosophie du tourisme prise comme une discipline n'ayant pas uniquement pour objet de favoriser la tâche aux voyageurs en organisant leurs séjours, mais en partant de ce concept de l'organisation de l'hospitalité qui est à la base même des relations pacifiques des peuples, et qui -

comme tel - représente un phénomène d'importance sociale et mondiale digne de la plus grande attention, puisqu'il fait apport à l'humanité d'une énergie non seulement organisationnelle mais créatrice, assimilable à celle des savants qui s'efforcent d'améliorer la condition humaine. Pour mieux développer cette idée maîtresse, de sa démonstration, le conférencier se livre ensuite à l'examen de ce que nous pourrions appeler le « tourisme concret et bien organisé », et nous fait saisir, à l'aide de nombreux exemples, l'existence d'un tourisme invisible représenté par le tourisme. En Italie, par exemple, pendant les quinze années qui précéderont la dernière guerre, ces exportations invisibles qui se concrétisent par l'afflux de devises étrangères dans le pays, dépassèrent le chiffre des exportations visibles des produits du sol, en atteignant le 40% du chiffre actif de la balance commerciale. Et quelle est la contrepartie de cette richesse considérable qui vient alimenter le budget national? Le travail - ou plus exactement ce qui demeure encore du travail et des créations artistiques de nos anciens - le soleil, et les splendeurs de la nature. Or, ajoute l'orateur, l'Egypte et l'Italie sont ce point logées à la même enseigne et les possibilités d'organisation et de développement du tourisme égyptien sont immenses. La Haute-Egypte, ajoute-t-il, est un monde merveilleux où l'on se trouve pour la première fois au contact d'une civilisation vraiment différente de la nôtre, et qui, ainsi qu'il vient de le constater, semble se rattacher par un fil encore tendu à la vie actuelle, ainsi que cela se vérifie par l'intérêt réel que les nouvelles générations et surtout les enfants portent aux fouilles et aux musées. Depuis l'époque glorieuse de Thomas Cook, qui - il y a cent trente ans - eut la première conception utile de l'effort touristique, les difficultés sont devenues bien majeures: car, si d'un côté les voyages sont devenus infiniment plus faciles, plus agréables et plus confortables, de l'autre, les restrictions monétaires régissant en vase clos les principales économies du monde, ont porté un coup très dur à la liberté des échanges touristiques. Et le conférencier d'observer que les autorisations d'exportation de devises sont limitées aux objets de première nécessité, sans aucune considération pour cette nécessité première que devrait être le tourisme dans une humanité bien organisée, ayant le souci de sa propre intégrité, de sa vie spirituelle et d'une paix durable et effective.

A LA MUNICIPALITE L'enquête sur les nouveaux détournements

Me Abbas Ramzi, premier substitut du Parquet, chargé de l'enquête sur les nouveaux détournements découverts à la Municipalité il y a quelques jours, a poursuivi ses interrogatoires au service de la caisse de la Compagnie des eaux du pour mettre au clair le mode de paiement employé pour le remboursement des notes de l'Administration Municipale. Il a pris consignment des quittances dont le montant a été détourné par un fonctionnaire municipal, attaché au service de la comptabilité générale.

D'autre part, S.E. Mohamed Raafat bey, directeur général de la Municipalité a reçu de S.E. Ibrahim Farag bey, Ministre des Affaires municipales et provinciales une lettre le priant de lui faire parvenir un rapport sur les nouveaux détournements qui font actuellement l'objet d'une enquête.

Le directeur général a, aussitôt, envoyé une note explicative au Ministre relatant les faits ainsi que les premiers résultats de l'enquête du Parquet. Il y ajoute un Comité administratif a été constitué pour s'occuper de cette affaire.

Il y a lieu d'ajouter que le fonctionnaire indécrit adopte une nouvelle attitude: il ne les faits qui lui sont reprochés et... en accuse un employé de la Compagnie.

AU COLLEGE ST. MARC

Sous les auspices du Centre d'Etudes d'Alexandrie, (Diastalcation), le R.P. Serge de Beaurecueil donnera le mercredi 1er mars prochain, à 7 h. p.m., au Collège Saint-Marc (Chalby) une conférence intitulée: « Scoutisme et mystique ».

SA MAJESTE LE ROI honorerà de sa présence le concert de ce soir

Sa Majesté le Roi honorera ce soir le premier Concert de l'Orchestre Philharmonique de Vienne, sous la direction du Maître Dr. Klemens Krauss, à l'Opéra Royal du Caire.

LE CONCERT SERA RADIO-DIFFUSE

Le concert de ce soir sera radio-diffusé et il paraît même que ce sera le seul concert qui sera radio-diffusé durant le séjour de l'Orchestre Philharmonique de Vienne en Egypte. Le programme est le suivant: Bach - Respighi - « Passacaglia », Haydn - Symphonie No. 88. Richard Strauss - Mort et Transfiguration. Wagner - Ouverture de « Tannhauser ».

Hier soir, Mohamed Taher pacha a donné une grande réception au Shéhérazade Hotel pour souhaiter la bienvenue à l'Orchestre et à son chef le Dr. Klemens Krauss.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait: S.E. Hussein Sirry pacha, le Férîk Omar Fathi pacha et Mme, le Dr. Taha Hussein bey, S.E. Bahieddin Barakat pacha, le Dr. Salah El Dine bey, le Dr. Amr Klemens Krauss, M. Louis de Blaas, ainsi que d'autres éminentes personnalités égyptiennes et des colonies étrangères.

La saison d'Opéra au Mohamed Aly

Après les succès éclatants du Caire, la Troupe Italienne d'Opéra commence aujourd'hui ses représentations en notre ville, où nous sommes certains, elle ne manquera pas d'ajouter de nouveaux lauriers à ceux déjà acquis.

A propos de la saison d'Opéra au Théâtre « Mohamed Aly », nous apprenons que le Gala annuel de Bienfaisance, gracieusement offert, comme pour les années précédentes, par la Troupe Lyrique Italienne, au profit de l'« Oeuvre Farouk Ier pour l'Enfance » et du « Fonds d'Assistance pour les Enfants Italiens », a été fixé au Jeudi 9 Mars prochain, à 9 h. p.m.

La dite manifestation sera placée sous le Haut patronage de S.A. la Princesse Mohamed Abdel Monem et la Présidence d'Honneur de S.E. le Gouverneur d'Alexandrie et du Consul Général d'Italie.

Nous nous réservons de publier prochainement de plus amples détails sur cette soirée, qui s'annonce particulièrement brillante.

DIMANCHE PROCHAIN DE "FALSTAFF" au Théâtre Mohamed Aly

GINO BECHI EN FAIT UNE CREATION INOUBLIABLE

Les Alexandrins auront le plaisir d'assister, dimanche prochain, au Théâtre Mohamed Aly, à la « première » de « Falstaff »: c'est un événement qui leur faudra enregistrer dans les annales de notre ville, car cet opéra - le dernier chef d'oeuvre en même temps que la révélation définitive d'un génie qui n'a pas connu de défaillances.

« Falstaff » est un opéra bouffon dont le sujet, tiré par Boito d'une des comédies les plus amusantes de Shakespeare, est d'un esprit d'humour, d'imprévu. Il suffirait de lire le libretto pour sourire et rire sans cesse. Verdi a su revêtir ce sujet d'une musique brillante et qui, tout en étant savante, charme de bout en bout le public.

Gino Bechi est le protagoniste de cet opéra extraordinaire, Gino Bechi, qui sait passer avec la plus grande aisance du dramatique au comique, apporte dans l'interprétation de ce rôle une vivacité et une finesse des plus impressionnantes. « Falstaff » permet d'ailleurs au célèbre baryton d'affirmer une fois de plus son rôle de chanteur, entouré par des artistes de choix, sous la direction du Mo Bellezza. Bechi remportera un gros succès. Le public de la Capitale lui a d'ailleurs déjà attesté son enthousiasme ces jours derniers. Dans « Falstaff » nous aurons aussi le plaisir d'applaudir Carla Castellani, Maria Teresa Mandarini, la baryton-contralto et les ténors Morano et Castagnoli.

Le dernier acte sera enjolivé par les danses exécutées, avec grâce, par le corps de ballet dont Fételle est la si jolie Mlle Elide Buonaguinta.

Nul doute que « Falstaff » sera apprécié aussi chez nous comme il l'est partout. Car il contient les mystérieuses raisons qui font le charme des chefs d'oeuvre authentiques.

Propagande pour la santé publique

Le Dr. Gamal El Dine El Hefni bey, directeur des services sanitaires municipaux, a convoqué les propriétaires de cinémas et a examiné avec eux la nécessité de projeter des films éducatifs en faveur des mesures de prophylaxie et de la santé publique. Il s'agit de « shorts » dont chaque dure trois minutes.

Tous les cinémas ont accepté avec empressement.

Le gouvernement se doit d'aider l'école des Aveugles

L'école des Aveugles est une des plus vieilles institutions de bienfaisance de notre ville. Elle s'est fondée en 1888.

Nous avons fait hier une courte visite à l'école où M. Nangle, le dévoué directeur, nous a reçu. Il nous a montré le travail des aveugles: son fini a forcé notre admiration. Nous n'avons pas caché notre surprise émerveillée devant les chaises confortables et solides, les papiers élégants, les tables aux formes variées, les couverts de doigt qui témoignent de la patience et de l'habileté de ces hommes qui ont travaillé dans les ténèbres de leur cécité et à nos yeux un prix inestimable. Et pourtant, personne ne vient les acheter...

Le stock du magasin grandit à vue d'oeil. Dans toute l'école, nous n'avons vu qu'un seul ouvrier. Les autres chôment. S'ils ont des parents pour les soutenir, ils pourront vivre tant mal que bien. S'ils n'ont pas de parents, nous les verrons bientôt tendre la main sur les trottoirs, aux portes des lieux de prière...

Le gouvernement se doit d'aider l'école des aveugles. D'autre part, les Ames charitables ne manquent pas à Alexandrie. Ils ne manquent pas aussi dans le solide conseil d'administration de cette école. C'est à eux surtout que nous nous permettons de lancer cet appel afin que l'Ecole des Aveugles d'Alexandrie, cette magnifique institution dont nous célébrons il y a deux ans le cinquantième, puisse continuer son oeuvre si belle et permettre à ceux qui sont privés de lumière, de ne pas être privés de pain. N.S.

Le «Britannic» nous apporte 550 touristes ce matin

Le paquebot « Britannic » est attendu ce matin dans notre port. Il transporte environ 550 touristes américains en croisière, qui feront une brève visite du Caire.

La Société Misr de Navigation offrira samedi après-midi un cocktail à bord du paquebot à l'occasion de sa première escale à Alexandrie.

En l'honneur de la Doctoresse Panayotou

Hier, en la villa de Mme Carlo Suarès, une réception a été offerte par l'Association égyptienne des femmes universitaires en l'honneur de la Doctoresse Anghelique Panayotou à l'occasion de son élection à l'Académie royale d'Athènes. Il a été rappelé que la Dresse Panayotou a été la première femme grecque graduée d'Université, la première femme-médecin en Egypte et qu'elle fut attachée durant de nombreuses années au Service maritime et quarantenaire. Son élection fait également d'elle la première femme membre de l'Académie royale.

Au cours de la réception, un plat-souvenir a été présenté, de la part de l'Association à la nouvelle académicienne, qui, en quelques mots émus, a tenu à exprimer ses sentiments d'attachement et de reconnaissance à l'égard de l'Egypte.

Grève aux usines Sebahi

Une fois de plus, les ouvriers des usines de filature Sebahi viennent de faire grève. Les ouvriers devaient procéder hier à l'élection des membres de leur syndicat et ils tenaient à ce que les élections se fassent en toute liberté. Par contre, la direction insiste pour que la direction se déroule à l'usine, et c'est la raison qui provoqua la grève.

Le bureau du travail est intervenu pour trouver un accord entre les deux parties.

La Cité des Morts sera-t-elle à Mallaha ?

Le Comité Municipal des cimetières avait suggéré l'arrêt de l'inhumation des morts dans les cimetières actuels aussi bien musulmans que chrétiens, et juifs en raison de leur position au centre des quartiers résidentiels sans compter d'autres considérations d'ordre éducatif et sanitaire.

A la suite de cette suggestion, la Municipalité avait envisagé la création d'une Cité-des-Morts loin du centre de la ville. Le directeur général de la Municipalité a estimé, de son côté, qu'un vaste terrain d'environ cent feddans près des pompes de Mallaha serait le plus approprié et a demandé au Dr. Gamal El Dine El Hefni, directeur des services sanitaires, d'examiner la question et de lui présenter un rapport.

Le Dr. El Hefni vient, justement, de mettre au point la note destinée à S.E. Raafat bey, concluant en faveur de sa suggestion. La localité choisie est, en effet, à environ 15 kilomètres des quartiers résidentiels et peut suffire aux cimetières des toutes les communautés sans compter qu'il n'y a aucune antiquité ni aucune contestation de propriété.

Reste la question de la distance et des moyens de transports aussi bien des morts que de ceux qui viennent - avec raison - à leur rendre un ultime hommage.

LES FAITS-DIVERS

PICK-POCKET AU GUICHET D'UN CINEMA

Mohamad Eff. Mohamad, négociant en bois, était avant-hier au guichet d'un cinéma près de la gare de Ramleh pour prendre un billet.

Il fut surpris par un porteur de portefeuille mais qu'elle ne fut pas sa surprise de constater qu'il avait disparu. Un bonhomme qui venait de le frôler l'avait emporté; le portefeuille contenait 65 L.E.

Mme Vve Aurota Conti, M. Umberto Conti et famille, Mme Maria Tranzo et famille, Mlle Angelina Conti, M. et Mme Alexandre Puglisi, les familles Halmoné, Alfredo Conti, Fortunato Conti, Radetich et Vallaperta, profondément touchés par les marques de consolante sympathie témoignées à leur égard à la suite de la perte de leur très regretté

FRANCE CO CONTI dont les funérailles ont eu lieu hier après-midi, expriment toute leur gratitude à leurs amis et connaissances pour leur présence aux funérailles, leurs condoléances, couronnes ou donations aux oeuvres de bienfaisance.

MESSES DE REQUIEM

Le dimanche 26 février à 10 h. 45 a.m. une messe de requiem de l'année sera célébrée en l'Eglise Egyptienne Orthodoxe, 13 rue Caid Gohar, à la mémoire de la regrettée

Madame ADELE NAME KIAT née DOUMANI mère de Me. Nessim Kiat et de M. Robert Kiat, Consul général du Liban à Alexandrie.

Une messe de requiem pour le repos de l'âme de la très regrettée Mme E. SARROUF sera célébrée en l'Eglise du Cimetière Egyptien Orthodoxe ce samedi 25 février 1950 à 9 h. a.m. Le présent avis tient lieu de faire-part.

LES MARCHÉS

Bourse des Contrats

Table with 3 columns: Longue Soit, Clôture d'hier, Ouverture de ce jour. Rows for Mars, Soie Moyenne, Avril, Juin, Ouverture ferme mais marché calme.

Cotons Etrangers

Table with 2 columns: NEW-YORK, Clôture d'hier, Ouverture de ce jour. Rows for Mars, Mai, Juin, Juillet, Octobre, SAO-PALLO.

Bourse des Valeurs

Table with 2 columns: Clôture d'hier, Ouverture de ce jour. Rows for Marché en hausse, Emprunt National, Banque d'Athènes, Commercial Bank, Crédit Foncier 1903, Crédit Foncier 1911, Eau du Caire, Aboukir, Gharbieh, New Egyptian, Béhéra, Hétopolis p.f., Domaine de Siout, Pressage et Dépôts, Filature Nationale, Orient Linen, Emballages Economiques, Land Buildings.

Métaux précieux

Cours communiqués par The Smelting Co. (Egypt) S.A.E. Le Caire, 43 rue Abdel Khalek Saroit Pacha. Alexandrie, 18 rue Chérif Pacha. Tél.: 22342.

Table with 2 columns: P.T., Clôture d'hier, Ouverture de ce jour. Rows for Souverain or, roine, Or 21 carats, baguette, le dirhem..., Lingot or, le dirhem..., Platine local, le gr., Platine étranger, le gr., Nitrate d'argent, le kilo, Argent pur, le kilo.

Preparations pratiques aux affaires ECOLE PIGIER DE PARIS

A partir du 2 au 8 Mars au CINE Sporting Palace. Deux Grandes Comédies LES MARX BROTHERS dans ONE NIGHT AT THE OPERA. Au même programme: NEGUIB EL RIHANI SAMIA GAMAL dans AHMAR CHAFAYEF. Pour cette semaine EXCEPTIONNELLEMENT les spectacles commenceront à 2 h. 30, 6 h. 15, 9 h. 30 p.m.

CESSEZ! Cessez de droguer votre estomac avec du bicarbonate si l'indigestion est due à la constipation. PRENEZ DES PILULES CARTER et vous serez soulagé. En paquet rouge.

AU SEIZE. Rue Chérif Pacha. Vente aux enchères d'une TRES BELLE COLLECTION de TABLEAU DE MATHIS. Ec. Anglaise et Boissais: J. W. Carmichael - T. Sidney Cooper - J. Whitelaw Hamilton - Sir George Harvey - Horatio Mc Gulloch John Blake McDonald - Robert McGregor - Wm. Darling McKay - John Campbell Mitchell - George Montland - James Campbell Noble - John H. Oswald - John Pettie - R. Peiton Reid - George Smith - Sir James Lawton Wingat, etc. Ec. Espagnole: Bartolome Esteban Murillo, etc. Ec. Française: Le Bourguignon - Claude Le Lorrain - Nicolas Poussin - Constant Troyon, etc. Ec. Hollandaise: Ludolf Bakhuizen - Jan Davidsz De meem - C. Van Lempuhlen - Godfried Schaleken - Frans Snyders - J. Van Swaan - Cornelis Westerbaek - Jan Willeart, etc. Ec. Italienne: Ludovico Carraci - Salvator Rosa - Sassoferrato. GRAVURES ET EAUX-FORTES ORIGINALES ainsi que 7 TAPIS ANCIENS de COLLECTION Exposés dans la Salle des Fêtes de

POUR L'APPÉTIT D'UN ANGLAIS UN CHEVAL VAUT BIEN UN BŒUF

Dans un coin absolument perdu de la campagne anglaise, un enclos aux murs assez hauts pour celer toute curiosité, le curieux le plus proche a, d'ailleurs, toutes les chances d'être à plusieurs kilomètres de là, car l'endroit choisi est toujours désert.

Ces quatre murs, autour desquels note une odeur douceâtre, écoeurante, arbrlent quelque chose de pire que tous les « racks » imaginés par les mauvais garçons du monde. Car c'est dans ces bûches primitives que des chevaux meurent non pas soudainement, sous le coup de masse libération du veto de l'abattoir, mais lentement saignés à blanc sentant leur vie s'échapper goutte à goutte, tandis qu'un grossier bâillon de paille et de chiffons les asphyxie cruellement en étouffant leurs gémissements.

Ce sont ces malheureuses bêtes suppliciées qui fourniront les morceaux de choix pour le marché noir de la viande.

Après la guerre, la consommation de la viande de cheval était considérée, en Angleterre comme une horreur, et l'abattage, presque insignifiant, était réservé à l'alimentation des chiens, des chats ou de quelques originaux.

Les hostilités et le rationnement — qui depuis la victoire n'a fait qu'empirer — ont changé cet état de choses. Nombre de gens qui, au début, firent la queue devant les boucheries chevalines à seule fin de nourrir leurs compagnons à quatre pattes, finirent par se laisser tenter par ces morceaux de viande rouge rappelant d'anciens steaks dont ils étaient sévères que la viande de cheval bénéficie, en Angleterre, d'un prix unique d'un shilling la livre (453 grammes), sans distinction de qualité.

Résultat : le cheptel équin britannique, qui s'élevait en août 1939 à 1.101.000 têtes, était tombé, en septembre 1949 à 650.000. Encore faut-il tenir compte d'un accroissement sérieux du nombre des bêtes de luxe ou de demi-luxe, car si l'on prend les chiffres relatifs aux chevaux de gros trait ou de labour, on constate que, de 846.000 en 1936, ils sont tombés actuellement à 220.000.

Et il a suffi de l'intervention de quelques trafiquants pour faire de cette situation un drame particulièrement écoeurant.

Pour bien saisir le mécanisme de l'opération, il faut se rappeler que, ni pendant la guerre, ni depuis l'armistice, l'Angleterre n'a exigé des hôteliers qu'ils demandent aux clients leurs tickets de rationnement. Ce n'est que si l'on prend pension pour plus de cinq jours dans un hôtel qu'on doit les remettre.

Pour les restaurants, on s'est contenté de limiter le nombre de plats qu'il est possible d'obtenir à un même repas et de fixer un plafond à l'addition... Pour son ravitaillement, chaque établissement reçoit chaque semaine les denrées rationnées en quantités proportionnelles au nombre moyen de ses clients pendant la semaine précédente.

A de très rares exceptions près, les hôtels et restaurants vraiment anglais (aussi bien les « grills » populaires que les « bouillottes » populaires) ont appliqué strictement la règle, complétant les menus tant bien que mal avec du poisson, des volailles, etc. Mais les grandes villes anglaises comptent toutes de nombreux restaurants italiens, français et centra-européens. A Londres, ils constituent la majeure partie de Soho et grouillent également dans les rues qui rayonnent autour du quartier populaire de Tottenham Court Road, dans l'East End, etc.

Or là, à la seule condition d'être connu du patron, le client peut obtenir autant de steaks ou de tranches de rosbif qu'il désire. En ignorant, bien sûr, que le morceau de « boeuf » qu'il a dans son assiette portait crinière de son vivant.

Jusqu'ici, on n'est encore pas fait passer dans l'horrible. C'est, semble-t-il, un groupe d'abatteurs polonais installés dans le Yorkshire qui ont découvert qu'en saignant un cheval lentement et à vie, au lieu de l'assommer rapidement, on obtient une viande dont les morceaux choisis ressemblent, par l'apparence et le goût, à du très jeune boeuf.

Les différentes sociétés de

protection des animaux, les sociétés sportives, les associations d'éleveurs aident de leur mieux les autorités dans la chasse aux abatteurs clandestins. Mais la tâche semble sans espoir. A moins que le succès ne soit enfin obtenu grâce à l'intervention de « l'Inconnu ». On appelle ainsi un mystérieux ami des bêtes aux puissants moyens financiers qui est brutalement intervenu. Déjà, il a partout ses agents qui traquent les abatteurs-bourreaux, s'efforcent de découvrir les restaurants se prêtant à l'horrible trafic et enfin, autant que possible, arrêtent le ravitaillement dans les venes. Les chevaux acquis par eux sont confiés à l'une des multiples associations existant en Angleterre et dont le but est l'entretien de véritables maisons de retraite où les chevaux hors service peuvent vivre et mourir de leur belle mort.

Mais l'Inconnu, malgré ses ressources, est seul. De sorte que la menace qui pèse sur les chevaux anglais est loin d'être encore dissipée.



CORINNE CALVET, jeune star française engagée à Hollywood, est considérée dans les studios américains comme « la nouvelle Rita Hayworth ».

LE COMTE CALVI DI BERGOLO

bénéficiaire probable d'un trésor enterré mais légataire certain du patrimoine important de sa tutrice

(Suite de la 1ère page)

ROME, février. — Ces derniers jours, les deux frères Adolphe et Donatello Rocchini, de Florence, ont envoyé au commissaire de police de Piacenza une relation très détaillée sur les récentes recherches effectuées à Castel Arquato, desquelles il résulterait avec une certitude mathématique, que dans une certaine localité, à trois mètres sous terre, est enseveli le trésor appartenant au Comte Calvi di Bergolo, enfermé en trois caisses en acier. Le trésor, composé de monnaies, bijoux, argenterie, ainsi que de documents précieux, aurait aujourd'hui la valeur de plus de cent cinquante mille livres sterling.

Les frères Rocchini ont effectué les recherches en se servant d'un appareil, de leur invention, apte à identifier les vibrations des métaux et qui permettrait ainsi de déceler les trésors cachés. Actuellement, ils demandent l'appui des autorités pour les fouilles nécessaires, tout en déclarant vouloir assumer tous les frais de l'entreprise. Après deux ans de silence, l'histoire du trésor Calvi est ainsi de nouveau à l'ordre du jour, avec toute sa saveur de légende.

L'origine de cette affaire nous met en présence de son premier protagoniste, un jeune homme dénommé Livio Bini, condamné aux travaux forcés par jugement rendu par la Cour d'Assises de Turin le 19 janvier 1948 pour double homicide. Bini, à la fin des hostilités, avait désespérément cherché un emploi. Arrêté en 1946 sous l'inculpation de vol, il fut condamné en prison l'ex-colonel Lorenzo Delle Fratte qui, se sentant sur le point de mourir, lui dévoila un extraordinaire secret : après le 8 septembre 1943, le Comte Calvi di Bergolo, aux fins d'éviter la perte et le pillage d'une partie de son patrimoine, avait décidé de le cacher à l'intérieur de trois caisses de mitrailleuses Breda 30, et avait enseveli ces trois caisses contenant des lingots d'or et des objets précieux, dans une localité à l'abri, connue seulement par un nombre limité de personnes. Avant de mourir, le colonel Delle Fratte, qui aurait participé au transport par camion allemand de ces trois caisses, de Turin à Castel Arquato, fournit à son compagnon de cellule tous les documents aptes à identifier la localité, et lui traça aussi un petit plan des lieux.

Acquitté de son accusation de vol et libéré, Bini ne songea plus qu'à se procurer les moyens nécessaires pour se mettre à la recherche du trésor, dont il n'avait parlé à personne. Ses premières tentatives ne furent pas couronnées de succès et, ensuite, pour ne point abandonner les recherches coûteuses, le jeune homme se livra au banditisme pour se procurer l'argent, et un soir il tua deux riches paysans, près de Turin.

pour s'emparer d'une forte somme dont ils étaient porteurs. Ayant été arrêté et ayant avoué son double crime, il fut condamné aux travaux forcés et, dans l'espoir d'obtenir une réduction de la peine, il se décida à révéler son secret aux autorités. Le 11 février 1948, sous bonne escorte, Bini fut amené à Castel Arquato, pour diriger les recherches du trésor engagées par le commissariat de Piacenza. Ses recherches ne furent cependant pas fructueuses, bien qu'il prouva sa parfaite connaissance des lieux. L'année dernière, de nouvelles tentatives furent effectuées avec une issue négative, et maintenant c'est le tour des frères Rocchini avec leur nouvel instrument d'exploration.

Bien que cette histoire — mélange de l'île au Trésor et du Comte de Monte-Cristo — semble assez rocambolesque, l'opinion générale manifeste l'opinion que se base sur certaines bribes de vérité au sujet des trois caisses, dont le transport à Castel Arquato résulte avoir eu effectivement lieu.

Un trésor beaucoup plus tangible, dont le Comte Calvi di Bergolo devient bénéficiaire, est par contre le patrimoine successoral de la Marquise Paola Dalla Valle di Pomaro. Son testament ouvert le 30 janvier dans le grand salon du Palais Dalla Valle, institue le Comte Calvi, son fils adoptif, héritier universel de ses biens. Sous déduction de certains legs consentis par la testatrice au pro-

fit des sociétés de bienfaisance, la part du Comte Calvi s'élevait à environ un demi-milliard de livres, somme assez importante malgré la dévaluation.

La Marquise Dalla Valle a été l'une des plus belles femmes de son temps. Dame de compagnie et amie intime de la reine Hélène, elle joua un rôle prépondérant dans la conclusion du mariage du Comte Calvi avec Yolande de Savoie, et ce fut surtout grâce à son influence et à sa diplomatie que les difficultés inévitables créées par le rang de la princesse furent favorablement surmontées. Paralysée depuis des années, la vieille dame vivait isolée du monde, dans le culte de la famille Savoie, entourée par les photographes de ses anciens souverains.

Ses dispositions testamentaires font assez de mécontentement parmi les membres de sa famille et notamment parmi ses frères et ses cousins Cavallini Boero qui ne peuvent évidemment comprendre une dévotion poussée jusqu'à ce point.

En tous cas, le Comte Calvi — qui se trouve actuellement à Rome pour recevoir les biens qui lui ont été attribués après paiement des impôts très importants qui les grèvent — n'est certainement pas du même avis, et pourra profiter de son séjour en Italie pour mettre au clair la mystérieuse affaire du trésor caché dont le recouvrement éventuel viendra s'ajouter au patrimoine de la Marquise.

B. L.

TOUS CENTENAIRES ?

Il nous serait facile de donner une liste impressionnante de personnes ayant vécu jusqu'à des âges non moins impressionnants. Les ouvrages qui traitent du sujet en citent des centaines. Jean Finot, le philosophe de la longévité, nous assure que Saint Antoine mourut à 105 ans, l'ermite Paul à 113 ans, et Saint Narcisse à 165 ans. Nous ne le suivons pas sur ce terrain car les registres de l'état civil restent muets sur tous ces points.

En revanche, nous donnons comme authentiques les faits suivants, rapportés par Voronoff :

- 1) Kentigern, fondateur de l'abbaye de Glasgow, mourut à 165 ans.
- 2) Drakenberg, à 146 ans.
- 3) Thomas Parr, à 152 ans ;
- 4) Gascogne, à 120 ans ;
- 5) William Smith, à 125 ans ;
- 6) Le chirurgien Politian, à 142 ans.

Non moins authentiques les faits cités par Jaworski :

- 1) John Schell, en 1919, célèbre son 131ème anniversaire ;
- 2) Un journaliste anglais découvre, en Syrie, un vieillard de 139 ans.
- 3) Plus heureux que son confrère anglais, un journaliste français interviewe, en Turquie, Aga Zari, âgé de 167 ans, marié 15 fois et père de 67 enfants ;
- 4) Un centenaire éclipsa tous les autres, c'est Henri Jenkins du comté de New-York, qui mourut à 169 ans.

graphiques. Comment ne pas se sentir déçu, d'optimisme lorsqu'on apprend que tel jockey anglais montait encore à cheval à 100 ans passés, malgré les conditions déplorables d'hygiène dans lesquelles il vivait et « en dépit de l'absorption journalière de nombreux verres de whisky ?

Malheureusement, cette lecture a aussi pour effet d'induire en grave erreur. Dès la troisième page le lecteur non initié perd tout sens critique et se persuade que les centenaires envahissent les rues.

C'est pourquoi nous aurons recours à d'autres méthodes pour démontrer que l'être humain peut aspirer à une plus longue vie.

Nous en appellerons aux statistiques.

Apportons d'abord les résultats obtenus par Young. En 1905, il dépouilla les registres des Sociétés anglaises d'assurance sur la vie. Sur un million de décès, Young relève 30 centenaires, parmi lesquels un vieillard de 110 ans, un de 105 ans, un de 104 ans, quatre de 103 ans, sept de 102 ans, huit de 101 ans et sept de 100 ans.

Les résultats varient sensiblement selon les Compagnies d'assurance. Ainsi, les statistiques des actuelles de la Caisse Lafarge, créée en 1791, accusent une espérance de vie humaine peut-être considérablement augmentée, verrons-nous bientôt le jour où tout le monde dépassera largement les 100 ans sans que ce soit un sujet d'étonnement ?

etc.), sans être décisive, n'en a pas moins une importance qu'il serait dangereux de sous-estimer... Nous n'en voulons pour preuve que la longévité de plus en plus grande de l'homme. Les progrès immenses réalisés par l'hygiène, la médecine et la chirurgie jointes à l'accroissement général du bien-être, en sont les causes principales.

Les tableaux ci-dessous soulignent bien l'exacitude du fait :
Durée moyenne de la vie en France :

Au moyen-âge, 14 ans.
En 1779, 28 ans.
En 1800 à 1825, 32 ans.
En 1850, 37 ans.
En 1881, 40 ans.
En 1926, 45 ans (l'homme) ; 49 ans (la femme).
En 1946, 54 ans (l'homme), 59 ans (la femme).

Durée moyenne de la vie dans le Massachusetts :
Avant 1800, 35 ans.
En 1890, 43 ans.

Durée moyenne de la vie aux Etats-Unis :
En 1900, 49 ans.
En 1919, 51 ans.
En 1920, 56 ans.
En 1935, 59 ans.

La durée moyenne de la vie atteint son maximum, 59 ans, en Nouvelle-Zélande, pays de l'hygiène, de la prospérité, et son minimum, 25 ans, en Indonésie.

La statistique turque de 1937 nous donne le chiffre impressionnant de 7.000 centenaires. Celle de Serbie de 1897 porte les résultats suivants : 434 centenaires, dont 21 vieillards de 126 à 140 ans, 123 de 115 à 125 ans, 290 de 105 à 114 ans.

Le recensement fait aux Etats-Unis à la même époque nous apprend que ce pays comptait un total de 3.891 centenaires.

Passons à l'annuaire statistique de France. Il indique 91 centenaires en 1930 et 119 centenaires en 1931.

Nous regrettons que le cadre de cet article ne nous permette d'apporter le témoignage d'autres statistiques car, pour la Russie, la Bulgarie et la Bolivie, les chiffres indiqués par les derniers recensements seraient encore plus probants.

Maintenant que nous avons constaté l'existence d'un nombre notable de centenaires, il nous reste à montrer que l'accroissement de la longévité humaine est chose possible et en voie de réalisation.

Quoi que puissent en dire certains bons esprits, les grandes raisons de vieillir et de mourir ne sont pas toutes en nous. Elles sont aussi hors de nous. L'influence de deux facteurs externes (microbes, régime, dépense physique,

CHEMINS DE FER DE L'ETAT ÉGYPTIEN

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat Egyptien met en adjudication l'entreprise de lavage et repassage de ses linges blancs qui sont en usage dans ses trains et ses maisons de repos (rest-houses) (par exemple : tables de lit, sacs de matelas, sacs de coussins, moustiquaires, serviettes de bain, serviettes à main, soutient-tête, nappes, couvertures de lit, etc.) qui peuvent être examinés à la gare du Caire (chambre des linges blancs) de toutes sortes sans distinction de dimension, et ceci pour la durée d'une année à partir du 1er mars 1950 jusqu'au 28 février 1951.

On peut prendre communication du cahier des charges à la Section « Al Sanf » au Service du Mouvement et des Marchandises dans l'immeuble de la gare du Caire.

La réception et la consignation de ces linges blancs se feront à la chambre des linges blancs à la gare du Caire.

Le lavage de ces linges se fera à la main et non à la vapeur ou mécaniquement.

Tout soumissionnaire devra soumettre son offre sur la base de prix par douzaine sans tenir compte de la qualité ou de la dimension des linges. Il devra accompagner son offre d'un dépôt préliminaire de 20 (vingt) livres égyptiennes qui sera remis à la caisse de l'Administration et le reçu sera joint à l'offre. Toute offre non accompagnée du dépôt en

question ne sera pas prise en considération.

La personne qui aura obtenu l'adjudication (l'adjudicataire) devra compléter le dépôt et le porter à L.E. 100 (cent livres égyptiennes).

Les offres seront adressées par poste express jusqu'au 23/2/50 à 10 h. a.m. dans une enveloppe cachetée avec la ciré rouge à l'adresse de Monsieur l'Inspecteur Général du Service du Mouvement de la Gare du Caire (Adjudication de lavage de linges blancs).

L'Administration est libre d'accepter ou de refuser toute offre sans pour cela en donner les raisons.

Fourniture de 5.000 poteaux pour télégraphe.
Réf. No. 334 G/3/85

Des offres seront reçues à la Direction Générale, Gare du Caire, Le Caire, jusqu'au 1er mai 1950 pour la fourniture de l'article ci-dessus mentionné.

On pourra se procurer un exemplaire du cahier des charges contre paiement anticipé de 100 m/m (non acceptable en timbres-poste) en s'adressant aux Magasins Généraux à l'aille ouest de la Gare du Caire, Le Caire, où à Gabbari, Alexandria.

Les demandes doivent être présentées sur du papier timbré.

On pourra se procurer des cahiers des charges du bureau de l'Ingénieur Inspecteur en Chef à Londres.

GALERIES NATIONALES

R.C. 23151. — 55, 59, RUE FOUAD Ier. — Phone: 22518.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES du RICHE MOBILIER DE STYLE ITALIEN et MODERNE de Mme V. DELMAR au 40, Avenue Alexandre le Grand (Mazarita)

Hall et Fauteuils Renaissance italienne, petits meubles rustiques, tables et commodes, salon foré Louis XVI, banquettes anciennes arabes. — Lit et petits meubles de chevet style et fabr. florentins, chaises basses, canapés-lits, Salla à manger rustique, etc. — Salons et studio modernes capitonnés velours, petit bureau secrétaire, bibliothèques, etc. — Radio « Philco », Machine à Ecrire portative « Underwood », Machine « Singer ». — Grand choix de Gravures anciennes, Pirelli, etc. — Tableaux de Maîtres, Miniatures, petits miroirs dorés. — Broderie ancienne Jannina, tissus persans. — Bâtelots Chine, Saxe, Sèvres, etc. — Argenterie, Vaisselle. — Rideaux marquise et velours, Tapis orsans. — Armoires, lits, chaises, tables, bureaux. — Ustensiles de cuisine, baignoire, chauffe-eau « Vesuvius », etc.

GRAND LOT DE LIVRES RELIES ET BROCHES.

Jours de Vente: Samedi 25 Février 1950, de 4 h. p.m. et Dimanche 26 Février 1950, à 10 h. 30 a.m.

VISITE: Vendredi 24 Février, dès 9 h. a.m.

5 % droit de criée. Vente au comptant.

Réception immédiate.

GEORGES P. VASSILOPOULOS, expert.

CE QUI PARAIT THE GREEK SEDITION (La rébellion grecque) par F.A. VOIGT

Cet ouvrage est une étude sur la sédition qui a fait rage en Grèce, au cours des cinq dernières années, et sur sa signification au point de vue européen.

Le gouvernement grec actuel est jugé imparfaitement, certaines de ses faiblesses sont admises, mais les accusations de « fascisme » et de « réactionnaire », qui ont été formulées contre lui par ses adversaires, sont rejetées. L'accent est mis sur le caractère essentiellement impopulaire et antihellénique de la rébellion, qui a mis en action le système de représenter le mal comme étant le bien, et où les masses créées et les rapts d'enfants sont perpétrés comme « devoirs philosophiques ». Les prétentions « rationalistes » de la révolte sont examinées, ainsi que son caractère de religion séculière moderne. La rébellion grecque n'est pas seulement une attaque contre l'Etat, c'est une attaque contre ses traditions, les coutumes et les croyances religieuses dont le village grec est le défenseur et le rempart.

Des pages sont consacrées aussi à l'extermination des élites grecques, au meurtre des cadres loyalistes, spécialement ceux connus pour leurs sympathies pro-britanniques et pro-américaines, meurtres qui sont une extension, au monde non-communiste, des « purges » pratiquées dans les pays sous contrôle soviétique.

Enfin, les méthodes militaires et techniques de la conspiration sont exposées, ainsi que les raisons pour lesquelles elle a été si près de réussir.

Cet ouvrage de plus de 250 pages, par la compétence et

l'impartialité qui président à sa rédaction, ne saurait laisser indifférents ceux qui veulent se tenir au courant des questions si brûlantes et si inquiétantes de l'actualité politique contemporaine.

SUR NOS ECRANS

LUST FOR GOLD
Voilà une œuvre qui s'apparente étroitement au fameux « Treasure of Sierra Madre », et à mon avis — c'est le plus beau des compliments qu'on lui puisse attribuer.

Il y a le même « climat », la même brutalité dans le réalisme des situations, la même psychologie chez ses personnages.

On a assez reproché aux Américains de noyer dans l'eau de rose leurs scénaris et de faire preuve d'un optimisme outrancier avec leurs happy endings. Hollywood, depuis quelque temps, s'ingénie à nous prouver le contraire et à nous offrir une nouvelle facette de ses multiples possibilités.

Non, « Lust for gold » n'est pas un western, ni une de ces somptueuses sagas de l'Ouest, genres dans lequel excellent les studios d'outre-Atlantique.

C'est un drame de la soif de l'or, cette passion dévorante qui s'empare de tout homme et le ravale souvent au rang de fauve, justifiant une fois encore l'adage « homo homini lupus », l'homme est un loup pour son prochain.

Pour découvrir un filon aurifère d'une richesse fantastique, un homme n'hésite pas à tuer deux Mexicains qui l'ont devancé dans cette entreprise, ainsi que son propre associé. Plus tard, en butte à l'avidité de ceux qui l'entou-

rent, il tombera dans les rêts d'une femme qui n'en veut qu'à son or, mais la fine mouche s'éprend réellement de lui. Or, elle est mariée et l'homme se croyant traître imaginera une diabolique vengeance qui aura la mort des trois protagonistes pour épilogue...

Glenn Ford et Ida Lupino sont parfaits et leurs personnalités dynamiques incarnent magnifiquement les deux principaux personnages avec un réalisme qui rendrait des points au vérisme du cinéma européen.

Mais il y a plus et mieux en core. Sur ce drame s'enchaîne un autre qui, sous couleur de documentaire, nous offre des thrills et de suspense admirablement amenés.

« Lust for gold » par l'originalité de son scénario et la perfection de son interprétation est parmi les films les plus intéressants de la semaine.

THAT DANGEROUS AGE
L'âge dangereux c'est celui d'une femme à l'automne, le bel automne de sa vie, alors qu'elle ne veut pas abdiquer, bien qu'épouse et mère, et qu'elle se croit négligée par son mari.

L'âge dangereux c'est celui où elle croit trouver une diversion dans l'amour d'un autre.

Mais il y a un autre danger... C'est celui d'une jeune fille qui s'éveille à la vie et à l'amour et qui s'éprend d'un homme sans se douter que c'est l'ami de sa mère.



L'ETRANGE ACCUSÉ D'UN ETRANGE PROCES

Le « Mage de Naples » acquitté d'un délit qui n'en est pas un. Le Ministère Public demande lui-même l'acquittement de l'accusé. - La foule acclame le verdict

Achille d'Angelo, dit le « Mage de Naples » a comparu devant le Tribunal de Syracuse pour répondre du délit d'exercice illégal de la médecine. Le peu banal accusé était défendu par les avocats Salvatore Rispoli, du barreau de Syracuse; Giovanni Milana, du barreau de Catane et Franco di Lella, du barreau de Naples.

Le dénonciateur, Francesco Mangiàfico, ne s'est pas présenté à l'audience.

Le déroulement du curieux procès avait attiré au Tribunal

un public énorme, appartenant à toutes les classes de la société. Même les couloirs du Palais de Justice étaient bondés de monde.

Le président, M. Francesco La Rosa, après avoir entendu la déposition des trois premiers témoins à décharge, le docteur Leopoldo la Rosa, l'avocat Giustino Bombacci et le Dr. Arturo Nicotra, et avoir été évidemment convaincu du bien-fondé de leurs déclarations, a demandé aux avocats de la défense s'ils voulaient renoncer à l'audition des autres témoins à décharge par eux cités, ce que les avocats acceptèrent avec empressement.

Le Ministère public, représenté par l'avocat Ugo Cassana, a immédiatement après demandé l'acquittement de l'inculpé, le fait à lui reproché ne constituant pas un délit.

Pour la défense, seul l'avocat Franco di Lella prit ensuite la parole et, au cours de dix-sept minutes de plaidoirie, a esquissé, en touches réelle-

l'astrologue américain CLAY POLLAND

NOUVELLES de PARTOUT

REVUE DE LA PRESSE

Comment faire baisser le coût de la vie

S.E. Bahieddine Barakat pacha, ancien président de la Cour des Comptes, a déclaré au cours d'une interview de presse que la fixation du loyer des terres n'aurait pas à faire baisser le haut coût de la vie.

Si le loyer des terres doit être fixé à la moitié ou au quart des prix actuels, le bénéfice provenant des hauts prix du coton et d'autres produits agricoles ira aux fermiers au lieu d'aller aux propriétaires, a déclaré Barakat pacha.

On ne peut s'attendre à ce qu'un fermier vende son coton, son riz, son blé ou ses fruits et ses légumes à des prix inférieurs à ceux pratiqués sur le marché.

Selon l'opinion de Bahieddine Barakat pacha, les seuls moyens pratiques d'amener une baisse des prix est de s'assurer une fourniture suffisante de produits alimentaires, soit en les important, soit en augmentant la production locale.

Ce serait une erreur pour laquelle, a déclaré Barakat pacha, de penser que les hauts prix du coton sont la raison du haut coût de la vie. En fait, ce sont les textiles seuls qui en sont affectés.

Les premières élections municipales du Caire

On est en train de prendre les premières dispositions pour élire les membres de la commission municipale du Caire. Le gouvernement de la Capitale prépare les listes d'électeurs. Aussitôt qu'elles seront établies et affichées, un arrêté du ministre compétent fixera les circonscriptions dont chacune doit comprendre deux circonscriptions limitrophes de la Chambre des députés.

La date des élections sera fixée par décret, sur proposition du ministre des Affaires municipales et rurales.

La cordialité des relations égypto-suisse sort intacte de la crise

La Suisse publie aujourd'hui un manifeste pour exprimer ses regrets et proclamer ses sentiments amicaux envers l'Egypte

Les négociations commerciales égypto-suisse commenceront mardi prochain, comme prévu

Notre confrère AL-AHRAM écrit dans son édition de ce matin:

Après avoir atteint son point culminant, la crise des relations égypto-suisse a pris fin hier.

Hier, à 8 heures du soir, et pour la troisième fois — S.E. M. Henry Beat de Fischer Reichenbach, ministre plénipotentiaire de Suisse au Caire, s'est rendu au ministère des affaires étrangères où il a été reçu par le Dr. Mohamed bey Salah Eddine, ministre des affaires étrangères.

L'UNANIMITE DE LA COLONIE SUISSE A CONDAMNÉ LA CAMPAGNE DE PRESSE ANTI-EGYPTIENNE

Le ministre plénipotentiaire de Suisse à aîcuté que la colonie suisse d'Egypte a, dans une unanimité absolue et sans pareille, condamné la campagne de presse anti-égyptienne. C'est pourquoi, cette colonie a décidé d'adresser à S.M. le Roi Farouk Ier, une lettre signée par chacun de ses membres, individuellement, pour exprimer à Sa Majesté son profond et sincère loyalisme.

et que les articles incriminés ne peuvent, en aucune manière, être considérés comme exprimant l'opinion officielle.

Le Président de la Confédération Helvétique a prié le ministre plénipotentiaire d'Egypte de faire part au gouvernement d'Egypte de son vœu sincère que cette campagne injuste ne laisse aucune trace sur les relations amicales entre les deux gouvernements et les deux peuples.

LES RELATIONS COMMERCIALES EGYPTO-SUISSES

Devant cet état de choses, nous sommes en mesure d'affirmer (poursuit notre confrère AL-AHRAM), que le ministre égyptien des affaires étrangères a accepté les explications du gouvernement de la Confédération Helvétique et qu'il sera heureux de recevoir dimanche les membres de la délégation commerciale suisse, pour entrer avec eux, le mardi 28 février, dans des négociations économiques et commerciales.

Le RAPPORT DU MINISTRE D'EGYPTE A BERNE

Au moment où le ministre plénipotentiaire de Suisse au Caire portait à la connaissance des autorités responsables du Gouvernement égyptien la décision prise par son pays de publier le manifeste dont s'agit, le ministre égyptien des affaires étrangères achevait d'étudier le rapport qu'il avait reçu dans la matinée d'hier du ministre d'Egypte à Berne.

Le ministre d'Egypte en Suisse Abdel Kérim Safouat bey, fait part dans son rapport de l'entretien qui s'est déroulé entre lui et M. Petitpierre, président de la Confédération Helvétique, pour résoudre la crise.

On a relevé dans ce rapport les trois points suivants:

1) C'est M. Petitpierre lui-même, président de la Confédération Helvétique, qui a adressé l'invitation au ministre d'Egypte à Berne de venir s'entretenir avec lui au sujet de la crise, alors qu'il est d'usage que les invitations de ce genre soient adressées par le Directeur du Département Politique du Gouvernement Fédéral, département qui correspond chez nous au ministère des Affaires étrangères.

2) Le Président de la Confédération Helvétique a exprimé ses regrets pour la mauvaise impression produite par la campagne de certains journaux suisses. Il a tenu à affirmer au ministre égyptien que le gouvernement de la Confédération Helvétique n'a été affecté par ce qui a été publié contre l'Egypte.

3) Le Président de la Confédération Helvétique a exprimé ses regrets pour la mauvaise impression produite par la campagne de certains journaux suisses. Il a tenu à affirmer au ministre égyptien que le gouvernement de la Confédération Helvétique n'a été affecté par ce qui a été publié contre l'Egypte.

L'ATTITUDE DES GRANDS JOURNAUX SUISSES

Au sujet de la campagne menée contre l'Egypte par certains journaux suisses, les grands quotidiens de Suisse écrivaient hier:

Bien que le ton de certains articles fut jugé regrettable, il ne s'agit là que de publication d'importance secondaire et d'un journal sérieux, nous sommes convaincus que la signature de ces journaux pour des sinistres de filatures qui seront établies à Bagdad.

Le Gouvernement irakien, a-t-il ajouté, participe dans l'administration des filatures locales.

Durant les quatre jours qu'il a passés en Grande-Bretagne, il n'a rencontré aucun homme d'Etat britannique, car ils étaient tous occupés, dit Nouri El Saïd pacha, avec les élections générales.

Répondant aux questions qui lui étaient posées, le vétérinaire homme d'Etat irakien a dit qu'il était du devoir de tous les Etats Arabes de se renforcer, militairement, politiquement et économiquement, afin d'arrêter les ambitions sionistes, spécialement du point de vue économique.

Il a catégoriquement démenti les nouvelles selon lesquelles des forces irakiennes auraient pénétré en territoire syrien.

L'examen du statut de Jérusalem au conseil de tutelle

Genève, 24 (AFP) — Le Conseil de tutelle a examiné cet après-midi les articles 23 à 36 du statut international de Jérusalem, élaboré en 1948. Malgré les appels répétés de M. Garreau, les membres du Conseil, même sur les stipulations fondamentales, ne semblent pas en mesure de formuler des propositions concrètes.

C'est ainsi que, sur l'article 32, qui se réfère encore à une union palestinienne dont la réalisation est aujourd'hui impossible, le Conseil n'a pas pu suivre la suggestion britannique proposant de faire appel aux experts afin d'établir, pour remplacer l'article 23, le plan de vie économique pour la future Jérusalem, sous le régime international.

Le délégué de l'Irak a déclaré s'opposer à cette suggestion, pour aussi longtemps que le Conseil n'aura pas décidé par un vote de rester strictement dans la voie tracée par l'Assemblée générale.

LETTRE DE MENACES A M. GARREAU

Au début de la séance le président, M. Roger Garreau (France), a donné lecture d'une lettre de menaces qu'il reçut d'une organisation terroriste arabe de Palestine, se terminant par ces mots: «Souvenez-vous de Bernadotte».

La lettre de menaces a été postée en Egypte. Elle reproche à M. Garreau de ne pas suivre les directives de l'Assemblée des Nations Unies dans la question de Jérusalem. Elle l'accuse de s'être laissé acheter par les Juifs, alors que 100.000 Arabes attendent les décisions du Conseil pour rentrer dans leurs foyers à Jérusalem.

Les auteurs de cette lettre déclarent qu'elle constitue un dernier avertissement.

Après avoir donné au Conseil connaissance de ce fait, M. Garreau a fait observer qu'il fut toujours, personnellement, en faveur de l'internationalisation de Jérusalem. Il se demande si la lettre émane d'un mauvais plaisant ou d'une organisation réelle.

Le délégué de l'Egypte a déclaré alors la parole et s'est déclaré prêt à écrire à son gouvernement pour lui demander d'ouvrir une enquête.

Le texte de la lettre et son enveloppe seront donc remis au délégué de l'Egypte.

COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ

La Compagnie du Canal de Suez recherche, par contrats temporaires renouvelables, mais sans que la durée totale des contrats ne dépasse 2 ans, des surveillants de chantiers de constructions, de préférence âgés de 45 à 55 ans, ayant compétence sûre et éprouvée par longue pratique des chantiers et connaissant langue arabe et française. Ingénieurs diplômés s'abstenir. Les candidats sont invités à adresser leurs mandats avec référence «à Chel Deuxième Section» à Compagnie du Canal — Ismailia.

On offre

A VENDRE: Un moteur avec sa résistance, marque Comprom Parkinson Ltd., de 2 H.P., Monophasé, 200 Voits, 40 Cycles, 75 Ampères, en état de neuf. Ecrire à «Moteurs B.P. 6 Alexandrie».

EXCELLENTE AFFAIRE. A céder cause départ, grand bureau central et téléphone. Loyer avant-guerre. Avec représentations et petit stock articles très intéressants. Prix très avantageux. Ecrire à «Occasion exceptionnelle» B.P. 624 Alexandrie.

A LOUER chambre meublée pour Monsieur seul, position centrale. Ecrire à A.C. B.P. 324.

55046 A LOUER appartement meublé quatre pièces, proximité Place Mohamed Aly huit liv. par mois, téléphone 71091.

En attendant l'abolition de la loi martiale: la censure sur le courrier et les dépêches. — En marge de l'incident entre l'Egypte et la Suisse: la propagande égyptienne doit être systématiquement organisée. — L'aménagement des grandes villes.

LA CENSURE SUR LE COURRIER ET LES DEPECHEES

La Chambre des députés vient d'approuver le projet-loi relatif à l'abolition de la loi martiale en Egypte et a accueilli, avec des applaudissements chaleureux et approbateurs, la déclaration du ministre de l'Intérieur renonçant à l'art. 13 du projet selon lequel toutes les personnes précédemment internées et qui viennent d'être libérées soient considérées comme suspectes.

L'AHRAM, qui se réjouit de cette attitude de la part du gouvernement, demande une nouvelle mesure de tolérance en ce qui concerne les dispositions du projet-loi en question qui maintiennent pour une année encore la censure sur le courrier et les dépêches.

Certes, le gouvernement n'avait pas prévu la restriction précitée que pour des raisons de sécurité publique, mais l'opinion publique qui s'est rebellée contre le maintien des restrictions de la loi martiale ne pouvait que réclamer au porte-parole du ministère une attitude de tolérance pour laquelle elle l'a remercié par l'organe de l'Assemblée législative.

LA SECURITE PUBLIQUE NE PERDRA RIEN

Le gouvernement vient brutalement qu'en renonçant à l'une des dispositions du projet-loi abolissant l'état d'exception, la sécurité publique ne perdrait rien du tout.

Aussi bien nous osons lui demander de faire preuve, une fois de plus, d'une attitude de tolérance au cours de la prochaine discussion du projet devant la haute assemblée en vue de l'abolition d'une des dernières restrictions dont nous avons demandé, avec toute l'opinion publique, l'abolition.

LA CENSURE SUR LE COURRIER

Il s'agit de la censure sur le courrier et les télégrammes ex-

LA VISITE DES JOURNALISTES SUISSES

Année dernière, des journalistes suisses furent invités à visiter l'Egypte et cette visite fut une réussite. Ils rentrèrent dans leur pays et écrivirent des articles élogieux sur l'Egypte et les Egyptiens.

Mais nous aurions dû organiser nos efforts sur une base permanente, étant donné que l'opinion publique ne peut être touchée que par une propagande forte, continue et systématique.

C'est parce que nous ne l'avons pas fait que certaines sections de la Presse, dans ce pays libre (la Suisse) ont repris leur précédente attitude et nous en avons été alarmés.

UN EXEMPLE DE LA FRANCE

Nous voudrions saisir l'occasion qui s'offre pour dire que nous souhaitons voir notre ministère des Affaires étrangères adopter le système établi en France où le ministère tient les dirigeants de l'opinion française, journalistes, sénateurs et députés, au courant de ce qui se publie, à l'étranger, sur ce pays, au moyen d'un bulletin secret.

CONFISCATIONS

Mais ici, dans ce pays, nous confisquons purement et simplement les journaux qui écrivent contre nous et c'est ainsi que nous ne sommes pas à même de leur répondre.

Maintenant une campagne est déclenchée contre nous dans certains journaux suisses et les relations entre les deux pays se sont, à tel point détériorées que le monde extérieur croit qu'un état de guerre pourrait résulter entre nous et la Suisse.

L'AMENAGEMENT DES VILLES

Par ailleurs, le MISRI souligne l'importance de l'aménagement des villes égyptiennes et traçant un contraste entre Le Caire et Alexandrie, d'une part, et les autres villes de l'intérieur, notre confrère relève:

Un coup d'oeil sur les villes de l'intérieur, comme Tantah, Benha ou Zagazig suffit à nous faire toucher du doigt le grand contraste qui existe entre les deux grandes cités égyptiennes et les autres agglomérations urbaines.

Au Caire, des autos luxueuses circulent sur la voie publique, mais existait-il des routes carrossables dignes de ce nom dans la Capitale?

Le Caire est sans doute la plus grande ville du continent africain mais elle continue à donner l'aspect d'une ville de contrastes, une cité où l'époque du moyen-âge voisine avec les temps modernes.

Il nous faut construire des jardins publics, des autostrades, à ménager en un mot nos grandes cités afin de donner à nos visiteurs étrangers la mesure de notre civilisation.

LA PROPAGANDE A L'ETRANGER

Commentant l'incident qui vient d'éclater entre la Suisse et l'Egypte et qui a perturbé les relations entre les deux pays, le MISRI écrit:

Commentant l'incident qui vient d'éclater entre la Suisse et l'Egypte et qui a perturbé les relations entre les deux pays, le MISRI écrit:

LA VISITE DES JOURNALISTES SUISSES

Année dernière, des journalistes suisses furent invités à visiter l'Egypte et cette visite fut une réussite. Ils rentrèrent dans leur pays et écrivirent des articles élogieux sur l'Egypte et les Egyptiens.

Mais nous aurions dû organiser nos efforts sur une base permanente, étant donné que l'opinion publique ne peut être touchée que par une propagande forte, continue et systématique.

C'est parce que nous ne l'avons pas fait que certaines sections de la Presse, dans ce pays libre (la Suisse) ont repris leur précédente attitude et nous en avons été alarmés.

UN EXEMPLE DE LA FRANCE

Nous voudrions saisir l'occasion qui s'offre pour dire que nous souhaitons voir notre ministère des Affaires étrangères adopter le système établi en France où le ministère tient les dirigeants de l'opinion française, journalistes, sénateurs et députés, au courant de ce qui se publie, à l'étranger, sur ce pays, au moyen d'un bulletin secret.

CONFISCATIONS

Mais ici, dans ce pays, nous confisquons purement et simplement les journaux qui écrivent contre nous et c'est ainsi que nous ne sommes pas à même de leur répondre.

Maintenant une campagne est déclenchée contre nous dans certains journaux suisses et les relations entre les deux pays se sont, à tel point détériorées que le monde extérieur croit qu'un état de guerre pourrait résulter entre nous et la Suisse.

L'AMENAGEMENT DES VILLES

Par ailleurs, le MISRI souligne l'importance de l'aménagement des villes égyptiennes et traçant un contraste entre Le Caire et Alexandrie, d'une part, et les autres villes de l'intérieur, notre confrère relève:

Un coup d'oeil sur les villes de l'intérieur, comme Tantah, Benha ou Zagazig suffit à nous faire toucher du doigt le grand contraste qui existe entre les deux grandes cités égyptiennes et les autres agglomérations urbaines.

Au Caire, des autos luxueuses circulent sur la voie publique, mais existait-il des routes carrossables dignes de ce nom dans la Capitale?

Le Caire est sans doute la plus grande ville du continent africain mais elle continue à donner l'aspect d'une ville de contrastes, une cité où l'époque du moyen-âge voisine avec les temps modernes.

Il nous faut construire des jardins publics, des autostrades, à ménager en un mot nos grandes cités afin de donner à nos visiteurs étrangers la mesure de notre civilisation.

LA CENSURE SUR LE COURRIER

Il s'agit de la censure sur le courrier et les télégrammes ex-

LA SECURITE PUBLIQUE NE PERDRA RIEN

Le gouvernement vient brutalement qu'en renonçant à l'une des dispositions du projet-loi abolissant l'état d'exception, la sécurité publique ne perdrait rien du tout.

Aussi bien nous osons lui demander de faire preuve, une fois de plus, d'une attitude de tolérance au cours de la prochaine discussion du projet devant la haute assemblée en vue de l'abolition d'une des dernières restrictions dont nous avons demandé, avec toute l'opinion publique, l'abolition.

LA VISITE DES JOURNALISTES SUISSES

Année dernière, des journalistes suisses furent invités à visiter l'Egypte et cette visite fut une réussite. Ils rentrèrent dans leur pays et écrivirent des articles élogieux sur l'Egypte et les Egyptiens.

Mais nous aurions dû organiser nos efforts sur une base permanente, étant donné que l'opinion publique ne peut être touchée que par une propagande forte, continue et systématique.

C'est parce que nous ne l'avons pas fait que certaines sections de la Presse, dans ce pays libre (la Suisse) ont repris leur précédente attitude et nous en avons été alarmés.

UN EXEMPLE DE LA FRANCE

Nous voudrions saisir l'occasion qui s'offre pour dire que nous souhaitons voir notre ministère des Affaires étrangères adopter le système établi en France où le ministère tient les dirigeants de l'opinion française, journalistes, sénateurs et députés, au courant de ce qui se publie, à l'étranger, sur ce pays, au moyen d'un bulletin secret.

CONFISCATIONS

Mais ici, dans ce pays, nous confisquons purement et simplement les journaux qui écrivent contre nous et c'est ainsi que nous ne sommes pas à même de leur répondre.

Maintenant une campagne est déclenchée contre nous dans certains journaux suisses et les relations entre les deux pays se sont, à tel point détériorées que le monde extérieur croit qu'un état de guerre pourrait résulter entre nous et la Suisse.

LA PROPAGANDE A L'ETRANGER

Commentant l'incident qui vient d'éclater entre la Suisse et l'Egypte et qui a perturbé les relations entre les deux pays, le MISRI écrit:

Commentant l'incident qui vient d'éclater entre la Suisse et l'Egypte et qui a perturbé les relations entre les deux pays, le MISRI écrit:

LA VISITE DES JOURNALISTES SUISSES

Année dernière, des journalistes suisses furent invités à visiter l'Egypte et cette visite fut une réussite. Ils rentrèrent dans leur pays et écrivirent des articles élogieux sur l'Egypte et les Egyptiens.

Mais nous aurions dû organiser nos efforts sur une base permanente, étant donné que l'opinion publique ne peut être touchée que par une propagande forte, continue et systématique.

C'est parce que nous ne l'avons pas fait que certaines sections de la Presse, dans ce pays libre (la Suisse) ont repris leur précédente attitude et nous en avons été alarmés.

UN EXEMPLE DE LA FRANCE

Nous voudrions saisir l'occasion qui s'offre pour dire que nous souhaitons voir notre ministère des Affaires étrangères adopter le système établi en France où le ministère tient les dirigeants de l'opinion française, journalistes, sénateurs et députés, au courant de ce qui se publie, à l'étranger, sur ce pays, au moyen d'un bulletin secret.

CONFISCATIONS

Mais ici, dans ce pays, nous confisquons purement et simplement les journaux qui écrivent contre nous et c'est ainsi que nous ne sommes pas à même de leur répondre.

Maintenant une campagne est déclenchée contre nous dans certains journaux suisses et les relations entre les deux pays se sont, à tel point détériorées que le monde extérieur croit qu'un état de guerre pourrait résulter entre nous et la Suisse.

L'AMENAGEMENT DES VILLES

Par ailleurs, le MISRI souligne l'importance de l'aménagement des villes égyptiennes et traçant un contraste entre Le Caire et Alexandrie, d'une part, et les autres villes de l'intérieur, notre confrère relève:

Un coup d'oeil sur les villes de l'intérieur, comme Tantah, Benha ou Zagazig suffit à nous faire toucher du doigt le grand contraste qui existe entre les deux grandes cités égyptiennes et les autres agglomérations urbaines.

Au Caire, des autos luxueuses circulent sur la voie publique, mais existait-il des routes carrossables dignes de ce nom dans la Capitale?

Le Caire est sans doute la plus grande ville du continent africain mais elle continue à donner l'aspect d'une ville de contrastes, une cité où l'époque du moyen-âge voisine avec les temps modernes.

Il nous faut construire des jardins publics, des autostrades, à ménager en un mot nos grandes cités afin de donner à nos visiteurs étrangers la mesure de notre civilisation.

LES "ETOILES DE PARIS"

Ballet de jeunesse et de charme

débiteront

CE SOIR

au

Carlton



dans la Revue

"PARADE de BEAUTE"

Romeo et Julieta

Le Cigare Parfait

Romeo Julieta

L'AROME DE LA HAVANE

EN VENTE PARTOUT

Agent Exclusif: ZINDEL COHEN

15, Place Mohamed Aly - Tél. 27153 - R.C.A. 37355

CE SOIR

GRANDE FETE ESPAGNOLE

avec le formidable trio

CARMEN, MARITINA et ANTONIO

et toutes les attractions

avec

COLETTE MARS

LA GRANDE VEDETTE DE LA GRANSON

à 11 h. p.m. précises

les attractions commencent

au

NIGHT CLUB SAN STEFANO

ANTOINE GANADIOS

Expert Commissaire-Priseur

Tél. 24170 - R.C.A. 32528

SAMEDI 25 FEVRIER, à 4 h. p.m.

DIMANCHE 26 FEVRIER, à 10 h. 30 a.m.

VENTE AUX ENCHERES

du BEAU MOBILIER FRANÇAIS

garnissant l'appartement de Monsieur M. S.

305, AVENUE FOUAD Ier - SPORTING - RAMLEH (Halle Pont Smouha)

Salon Régence à Haut Dossier ouvert Soleries (Paris) — Salle à Manger Acajou Louis XVI, garnie Brouze et Fumoir Noyer sculpté et Canne couvert Velours (Paris) — Lanternes et Lustres garnis Cristaux (Paris) — Mobilier de Bureau Chêne style Renaissance — Tapis Persans — Rideaux Velours et Soie — Chambres à Couches (Paris) — Armoires Acajou garnies glaces — Tableaux — Bibeaux — Argenteries — Bureau garni Bronze (Paris) — Bain, Chauffe-bain, «Vesuvius» et «Butagaz» — Cuisine, etc. etc.

VISITE: VENDREDI 24 FEVRIER, dès 10 h. a.m.

Commissaire-Priseur: ANTOINE GANADIOS, Expert.

Imprimerie PROCACCIA, Tél. 28628 (3 lignes)